

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **27 (1956)**

Heft 12

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

P214

LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXVII^e ANNÉE

Paraît une fois par mois

N^o 12. Décembre 1956

SOMMAIRE

Tour d'horizon horloger — Le Jura et les écoles secondaires
Marché du travail — Communications officielles
Chronique économique — Bibliographie

Tour d'horizon horloger

L'industrie horlogère connaît depuis plusieurs années une période d'activité intense, fort réjouissante et tout au profit de l'économie générale du pays entier, particulièrement de la région qui s'étend de Genève à Schaffhouse. Si on se reporte à l'histoire de l'horlogerie depuis que celle-ci s'est implantée en Suisse, il y a quelque trois cents ans, nous vivons probablement la période la plus longue sans crise. Tout le XIX^e siècle a été une succession de quelques années prospères entre d'autres, souvent plus nombreuses, où la conjoncture était mauvaise, où le chômage sévissait, où les pertes s'accumulaient.

On doit donc admettre qu'il y a quelque chose de nouveau, qu'un changement est intervenu. C'est bien le cas, grâce à l'effort entrepris par l'horlogerie elle-même pour se doter d'une

organisation professionnelle

la mettant à l'abri des effets d'un individualisme trop poussé, où un excès de liberté dégènerait fréquemment en abus préjudiciable à l'ensemble. Entreprise sous l'égide de la Chambre Suisse de l'Horlogerie, cette œuvre de réorganisation s'est concrétisée par la création et le développement des grandes organisations horlogères et des associations patronales. Il s'agit notamment de la Fédération suisse des associations de fabricants d'horlogerie (F. H.), de l'Union des Branches Annexes de l'Horlogerie (Ubah), d'Ebauches S. A. et de l'Association d'industriels suisses de la montre Roskopf (Association Roskopf). Des conventions ont été conclues, réglementant les conditions de vente des fournitures et des ébauches, fixant des tarifs, luttant contre une expansion excessive de l'appareil industriel de production jugé suffisant pour faire face à la demande de la clientèle, réglementant enfin — chose très importante — l'exportation des fournitures de fabrication, tout en supprimant celle des chablons. Seules les ventes de pièces détachées destinées à une clientèle étrangère bénéficiant d'une situation acquise restaient possibles, clientèle fixée presque uniquement en France, en Allemagne et aux Etats-Unis.